

15

www.ccra.fr



comme Une

Le magazine d'information de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

N°27 - AOÛT 2021

DOSSIER

Les déchets



Actu P. 6

Ma mairie en
poche

Action sociale P.12

Accompagner les
bénéficiaires du RSA

Tourisme P.19

La Maison
dans la dune



Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq



Édito

AUDRUICQ . GUEMPS . MUNCQ-NIEURLET
 NORTKERQUE . NOUVELLE-ÉGLISE
 OFFEKERQUE . OYE-PLAGE . POLINCOVE
 RECQUES-SUR-HEM . RUMINGHEM
 SAINT-FOLQUIN . SAINT-OMER-CAPELLE
 SAINTE-MARIE-KERQUE . VIEILLE-ÉGLISE
 ZUTKERQUE

Pour fixer un cap à la Communauté de communes jusqu'en 2026 et les prochaines élections communales, les élus communautaires ont élaboré et approuvé, à l'unanimité le 13 avril dernier, le Projet de mandat.

Issu des travaux des 8 commissions de la CCRA, ce projet pour le territoire définit les priorités et les projets à mener à bien dans les six années à venir. Il est établi autour de cinq thèmes : la maîtrise de l'eau, l'histoire nourricière, la transition écologique, la solidarité pour et par les habitants, une économie inventive et durable. Tous ces sujets font la force et la singularité de notre territoire ! Le budget 2021 de la CCRA, lui aussi repris dans ce numéro, est la première déclinaison de ce projet de mandat. Vous pouvez les consulter, tous deux, sur notre site internet www.ccra.fr / Rubrique « Votre institution ».

Rendre toujours plus accessibles les informations de VOTRE communauté de communes est en effet un enjeu essentiel. Votre magazine « 15 comme Une » relate les principales actions communautaires. Afin de vous informer davantage encore, nous avons décidé de publier trois numéros du magazine communautaire par an, contre deux auparavant.

Ainsi, nous renforçons notre communication « papier » mais également notre communication numérique. Outre notre site internet, repensé récemment, et nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram), la CCRA est dorénavant inscrite sur Ma mairie en poche. Ma Mairie en poche est une application mobile, à télécharger sur votre smartphone. C'est simple et rapide : vous pouvez l'installer en quelques clics, sans prise de coordonnées. En suivant la page de la CCRA, vous recevrez toutes les informations utiles, en temps réel, sur votre téléphone portable. Aucune information importante de votre Communauté de Communes ne vous échappera !

Très chaleureusement à vous

Nicole CHEVALIER
 Présidente de la Communauté de Communes
 de la Région d'Audruicq
 et du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Sommaire

3 En images

5 Actu

7 Décisions des élus

12 Action sociale

14 Dossier : Les déchets



19 Tourisme

22 Action sociale

23 Déchets ménagers





DÉCOUVERTE DU JARDIN À OFFEKERQUE



AVEC LES ATELIERS PLANTONS LE DÉCOR, BICHONNEZ VOTRE JARDIN ET VOTRE VERGER

La CCRA organise, dans le cadre de l'opération régionale Plantons le Décor, des ateliers autour du jardin et du verger. Le 29 mai 2021, les rotations de légumes au jardin ont été abordées au jardin du Courtil à Offekerque.

Une dizaine de personnes a écouté les conseils de Denis GHEERARDYN, formateur en maraîchage bio à Lomme. Quelles sont les conditions idéales pour que les plantes potagères s'épanouissent ? Quelles sont les bonnes rotations de légumes ? Ces conseils ont été distillés au jardin du Courtil. Les participants ont ensuite pu visiter le lieu. Retrouvez le programme des ateliers proposés par la CCRA sur notre site internet : www.ccra.fr / Rubrique Un territoire en action / Plantons le Décor



LES JARDINIERS EN HERBE À L'ÉCOPÔLE DE VIEILLE-ÉGLISE

DES GRAINES DE JARDINIERS AU « JARDIN DES CROQUE LÉGUMES »

La CCRA et la commune de Vieille-Église ont organisé des activités jardin pour les écoliers, à l'Écopôle alimentaire.

Les enfants ont découvert la plantation des légumes dans un jardin au carré. « Ils ont préparé le sol en formant des couches de matière verte : tonte, épluchures de légumes et matière brune : cartons, paille... », explique Laurence MARICHEZ, animatrice à la CCRA, qui mène les ateliers en compagnie de Florian DEMERVAL, éducateur sportif pour la commune de Vieille-Église.

Les enfants ont aussi réalisé des tours de pommes de terre avec trois supports différents. L'objectif : assurer une culture dans un minimum de place avec un maximum de rendement.

« Cette sensibilisation au jardinage facile et ludique entre dans le cadre du projet alimentaire territorial initié par la CCRA », précise Laurence MARICHEZ.

REPRISE DES SPECTACLES EN JUIN

L'association Concerts de poche, le Théâtre de l'Ordinaire, la compagnie Racines Carrées et la Ligue d'impro de Marcq-en-Barœul ont ouvert le bal : les spectacles sont de retour !

Après de nombreux reports et annulations, la saison culturelle intercommunale a enfin pu être relancée le 19 juin avec le concert de Jean-François ZYGEL, proposé par l'association « Concerts de poche ».

Dès le 8 septembre, retrouvez la compagnie Articho à Nortkerque pour son spectacle de théâtre burlesque : The Drolatique Magical Show.



LA CIE RACINES CARRÉES
À GUEMPS

NOUVELLES MISSIONS TEMPORAIRES POUR LES AGENTS DE LA PISCINE !

Privés de bassin pendant quelques mois, les maîtres-nageurs et tous les agents de la piscine intercommunale, fermée jusqu'au 8 juin en raison de la crise sanitaire, ont été mis à contribution dans les autres services de la Communauté de Communes.

Comme ici, où Hélène, Clément, Thomas et Mickaël nettoient les containers à verre qui en ont bien besoin (à Polincove sur la photo). Avec l'aide des communes de la CCRA, 63 containers ont été nettoyés.



PAS DE TEMPS MORT POUR LES AGENTS DE LA PISCINE !



NETTOYAGE DE LA PARCELLE AVANT DE PLANTER LES SAULES

LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES ENTRETIENNENT LES ESPACES VERTS

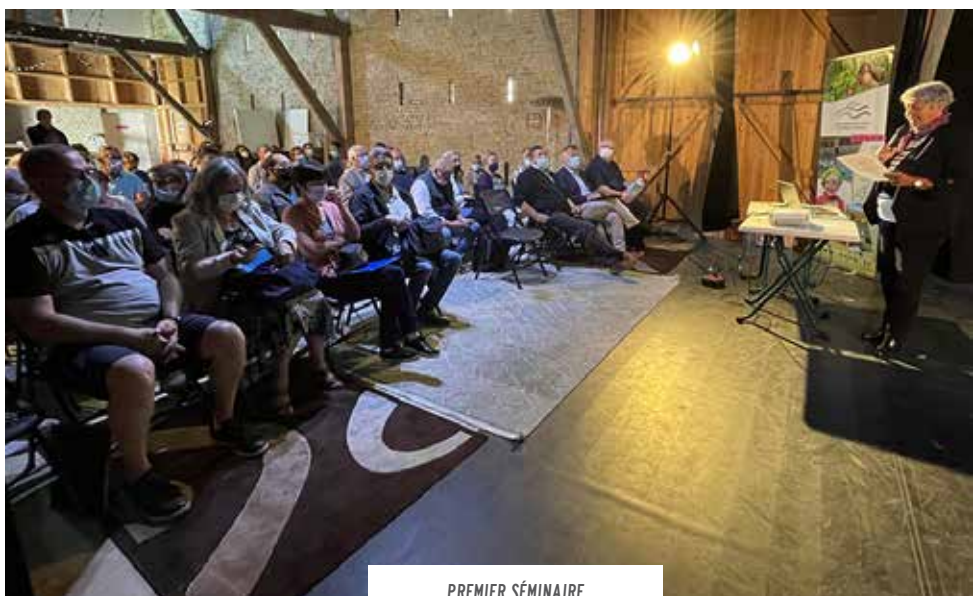
Derrière le jardin des « Verts de terre », cultivé par l'association La Note Bleue à Polincove, se cachait une parcelle peu exploitée. Les services techniques de la CCRA ont aménagé l'espace pour y planter une saulaie : 800 arbres seront plantés, à terme. Ils joueront un rôle dans la séquestration du carbone : ces plantations œuvrent en faveur du Plan Climat de la CCRA.

Ces saules auront une autre « mission » à relever dans trois ans : une fois poussés, ils permettront au chantier d'insertion des ADLC de construire des fascines, destinées à être déposées le long du cordon dunaire à Oye-Plage, afin de lutter contre l'érosion. Jusqu'à présent, les fascines étaient fabriquées à partir de branchages issus de la forêt de La Capelle-lès-Boulogne. Dorénavant, les ressources seront sur notre territoire.

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGE AUTOUR DU PLAN CLIMAT

Le 8 juin dernier, un séminaire sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la CCRA a été organisé à l'Écopôle alimentaire, à Vieille-Église.

Lors de cette journée, quatre ateliers ont été proposés aux participants, dont les élus de la CCRA : le gaspillage, la mobilité, les énergies renouvelables, les projets exemplaires. Plusieurs témoignages ont nourri le débat : la Communauté de Communes du Sud Artois a mis en place un programme pour limiter le gaspillage alimentaire, FaceValo Calaisais porte une ressourcerie, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres s'est investie sur les sujets de la mobilité, le CD2E est intervenu sur les énergies renouvelables tandis que les Anges Gardins ont présenté de nouvelles ambitions pour l'Écopôle alimentaire en matière de transition agroécologique.



PREMIER SÉMINAIRE DU PCAET À VIEILLE-ÉGLISE



Des ateliers numériques pour tous à la Maison France Services



Maison France Services :

03 21 00 83 83



Parcours découverte pour les grands débutants, approfondissement, démarches en ligne... Vous voulez développer vos connaissances dans le domaine informatique ? La Maison France Services vous propose des ateliers gratuits dès juin 2021. Inscrivez-vous au 03 21 00 83 83.

Les animatrices de la Maison France Services vous proposent un accompagnement individuel et collectif : de la découverte du clavier d'ordinateur à la création d'une adresse email en passant par la réalisation de démarches en ligne, elles s'adaptent à vos besoins pour vous permettre d'être autonome sur l'outil informatique. Les équipements bureautiques nécessaires seront mis à votre disposition.

Zoom sur les permanences sociales du Département à la Maison France Services

Le Département du Pas-de-Calais propose plusieurs permanences au sein de la Maison France Services, à Audruicq. C'est nouveau : vous pouvez demander un rendez-vous en ligne pour rencontrer une assistante sociale.

Le Département a mis en place une application numérique : RDV Solidarités, qui permet aux usagers de contacter le service social du Département. Un agent d'accueil vous recontactera en fonction de vos disponibilités pour fixer un rendez-vous en permanence sociale.

L'ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale du Département vous reçoit le mardi toute la journée (sur rendez-vous uniquement) à la Maison France Services à Audruicq et le jeudi matin à l'espace Dolto d'Oye-Plage.

Elle accueille tout public ayant besoin d'être orienté, conseillé, accompagné : sur le volet financier, l'accès aux droits, les situations familiales complexes, le logement, la protection de l'enfance.

L'ACCOMPAGNATEUR AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Depuis le 1^{er} mars 2021, l'accompagnateur aux démarches administratives tient des permanences les 1^{er} et 3^e lundi matin du mois à la Maison France Services (sur rendez-vous).

Il vous accompagne sur le volet financier, pour des démarches administratives diverses : ouverture et renouvellement de droits (RSA, CCS), demande de logement social, rédaction de courriers, mise en place de plan d'apurement, dossier de surendettement.

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La PMI vient à votre rencontre lors de permanences à la Maison France Services les premier et troisième mardis du mois, l'après-midi.



Prenez rendez-vous :

www.rdv-solidarites.fr

ou **03 21 00 02 00**

La CCRA vous informe en temps réel sur « Ma mairie en poche »

Connaissez-vous « Ma mairie en poche » ? C'est une application gratuite, à télécharger sur votre smartphone. En vous abonnant à la page de votre Communauté de Communes, vous recevrez toutes les informations utiles directement sur votre téléphone. Les 15 communes de la CCRA sont également présentes sur l'application : n'hésitez pas à suivre leurs pages !

1

Téléchargez
l'application

Ma mairie
en poche.



QRcode
Android



QRcode
Apple



2

Sélectionnez votre
Communauté de Communes
et les villes souhaitées



3

Choisissez les
domaines qui vous
intéressent



4

Et c'est tout !

Vous serez désormais informé
en temps réel par le biais de
notifications reçues sur votre
smartphone.



UNE POMPE À CHALEUR À LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Il en faut de l'énergie, pour chauffer la piscine ! L'installation d'une pompe à chaleur est envisagée par les élus afin de limiter les coûts.

Le chauffage de la piscine fonctionne actuellement à l'aide de deux chaudières dont une à récupération de calories. Pour maintenir une température de 29 degrés pour l'eau du bassin et 27 degrés pour le hall bassin, la dépense en gaz est d'environ 24 000 € par an.

Des travaux importants ont déjà été entrepris : les murs ont été isolés par l'extérieur et les baies vitrées, désormais en double vitrage, ont été changées.

Pour une isolation encore meilleure, il faut revoir l'ensemble de la toiture, ce qui n'est pas envisageable pour le moment. Par contre, le système de chauffage peut être modernisé afin de limiter les coûts énergétiques.

D'où l'idée d'installer une pompe à chaleur, qui permettrait de réduire les consommations de gaz et l'empreinte carbone de cet équipement. Le coût d'installation de cet équipement est estimé à 70 000 € HT. Des subventions seront sollicitées auprès de l'État, de la Région Hauts-de-France et de la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais notamment. Avec ces subventions, un retour sur investissement est espéré sur 4 à 6 ans grâce aux économies de chauffage générées !

Le projet de mandat : un cap jusqu'en 2026

Les élus communautaires se sont engagés, dès leur élection, à imaginer le développement du territoire dans le cadre des travaux des huit commissions de la Communauté de communes. S'appuyant sur ces travaux, le projet de mandat a été élaboré, fixant les priorités et les projets à mettre en œuvre dans les six prochaines années.

Cinq thèmes sont réunis dans le projet de mandat : la maîtrise de l'eau, l'histoire nourricière, la transition écologique, la solidarité pour et par les habitants, une économie inventive et durable.

Le budget 2021 de la CCRA en est la première déclinaison. Il a été adopté à l'unanimité par les élus de la CCRA le 13 avril dernier lors du conseil communautaire qui s'est tenu à Offekerque.

Vous pouvez consulter le projet de mandat 2020-2026 de la CCRA (ainsi que le budget primitif 2021) sur notre site internet : www.ccra.fr / rubrique « Votre institution ».

Décisions des élus



BUDGET PRIMITIF 2021

Le 13 avril 2021, les élus communautaires ont approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2021 de la CCRA. Ce budget est le premier du nouveau mandat qui débute. À cette occasion, les élus ont également approuvé le Projet de mandat, qui met en exergue les actions à mener lors des six années à venir. La situation budgétaire et fiscale de la CCRA a été présentée au travers du débat d'orientation budgétaire. Tour d'horizon non exhaustif.

S'appuyant sur une situation budgétaire saine et maîtrisée, héritée d'une bonne gestion précédente, la Communauté de Communes dispose des leviers pour agir sur son territoire. Le Projet de mandat met en musique et priorise les 22 feuilles de route autour de 5 orientations qui structureront les années 2020-2026, à commencer par le budget 2021. Ce sont, au total, 23 293 968 € que la Communauté de Communes s'apprête à déployer au service du territoire de la Région d'Audruicq et de ses habitants en s'appuyant sur les 5 orientations du Projet de mandat.

BUDGET GÉNÉRAL
10 367 300 €

dont 6 704 000 € en fonctionnement
et 3 663 000 € en investissement
avec des taux de fiscalité inchangés
depuis 2016

BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT

8 157 000 €

dont 1 643 000 € en fonctionnement
et 6 514 000 € en investissement

BUDGET ANNEXE
GESTION DES MILIEUX
AQUATIQUES ET PRÉVENTIONS

DES INONDATIONS

663 500 €

dont 523 500 € en fonctionnement
et 140 000 € en investissement

BUDGET ANNEXE
DÉCHETS MÉNAGERS

4 106 168 €

dont 3 870 000 € en fonctionnement
et 236 168 € en investissement
avec une légère hausse de la
redevance (+ 3,1 %)

Décisions des élus



L'ORIENTATION 1

Un territoire qui doit faire face aux enjeux contemporains et futurs de la maîtrise de l'eau



STATION D'ÉPURATION **2,59 M€**

Lancement des travaux de la **STATION D'ÉPURATION** du secteur sud de la CCRA. 2,59 M€ sont budgétés en 2021, sur les 5 M€ estimés du projet. **Un des projets phares du mandat**, exemplaire sur le plan environnemental à l'image de sa grande sœur Organica au nord du territoire, pour assurer une qualité de l'eau irréprochable, aux côtés des 3 M€ d'autres travaux prévus de réseaux et d'ouvrages de transfert.

CORDON DUNAIRE

140 000€ sont réservés pour intervenir en faveur de la **PROTECTION DU CORDON DUNAIRE** contre l'érosion tous azimuts : **diagnostic pyrotechnique** préalable au **rechargement**

en sable voire à des **travaux doux de protection du pied de dune**, sans oublier les **études** à long terme nécessaires.



GEMAPI

Les multiples autres interventions consolidées dans le budget GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations)

85 000€ de lutte contre les **RATS MUSQUÉS**,

356 000€ de soutien aux acteurs



L'ORIENTATION 2

Un territoire qui cultive son histoire nourricière



90 000€

ÉPICERIE SOLIDAIRE ITINÉRANTE

portée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) avec près de 90 000 € budgétés en 2021.

ÉCOPÔLE ALIMENTAIRE : 74 500€

L'achèvement de la rénovation des bâtiments de l'**ÉCOPÔLE ALIMENTAIRE** avec 74 500 € inscrits, et un travail renouvelé d'animations.



200 000€ **AGRICULTURE**

Dont notamment le **renforcement d'un travail avec le monde agricole** s'appuyant sur le dispositif Clim agri et sur une convention avec la Chambre d'agriculture.



Décisions des élus



L'ORIENTATION 3

Un territoire péri-urbain qui se réinvente dans un contexte de transition écologique



OPAH : **143 100 €**
en faveur de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

175 000 € en matière d'URBANISME 
dont la participation à la CAPSO pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, le suivi et la mise en œuvre des évolutions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

PCAET : **25 000 €**

de crédits spécifiques pour les premières actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

74 540 € : FIBRE NUMÉRIQUE
pour poursuivre le DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE NUMÉRIQUE sur le territoire



L'ORIENTATION 4

Un territoire qui se construit pour et par les solidarités entre ses habitants



MAISON DES SERVICES : **115 000 €**
La fin des travaux de la Maison intercommunale des services, labellisée France services, avec 115 000 € de travaux et son renforcement par un **CONSEILLER NUMÉRIQUE**.

ACTION SOCIALE

La poursuite des actions de **SOLIDARITÉS HUMAINES** :

242 000 € pour le portage de repas à domicile,

163 000 € d'actions sociales et d'insertion,

121 000 € pour le relais petite enfance,



CULTURE, LECTURE, PATRIMOINE ...

Le maintien des **ACTIONS CULTURELLES** fédérant le territoire autour de la saison culturelle intercommunale pour :



78 000 €

50 000 € pour des travaux dans **LA GRANGE** visant à être classée Établissement Recevant du Public, sans oublier les actions de lecture publique, d'animation du patrimoine, etc.



Décisions des élus

LE SITE DE L'ÉCOPÔLE ALIMENTAIRE
À VIEILLE-ÉGLISE



L'ORIENTATION 5

Un territoire qui accompagne le développement équilibré d'une économie inventive et durable

PARC D'ACTIVITÉS : 400 000 €

Parc d'activités de la porte d'Opale, avec plus de 400 000 € consacrés à la fin des études et travaux préparatoires avant le lancement des travaux d'aménagement, avec la triple ambition d'attractivité, de création d'emplois et de réduction des déplacements domicile-travail.

560 000 € : MAISON DANS LA DUNE



Lancement des travaux de la **MAISON DANS LA DUNE** ce projet, réfléchi de longue date, est une véritable porte d'entrée touristique du territoire dont l'ambition pédagogique et écologique de valorisation et de préservation de ce site remarquable fédérera tous les acteurs concernés.

Ce budget prévisionnel bénéficie d'une large part de subventions.

SOUTIEN ÉCONOMIE LOCALE : 307 000 €

Aux côtés des près de 150 000 € de soutien aux **ACTEURS TOURISTICO-ÉCONOMIQUES**, et de la poursuite des actions de **RELANCE DE L'ÉCONOMIE** (127 000 €) s'appuyant notamment sur le FISAC, une dynamique de digitalisation des activités commerciales sera initiée en 2021 avec 30 000 € budgétés.



Dans ces quelques pages, les dynamiques nouvelles, qui structureront les 5 années à venir du mandat, s'affichent.

Le budget 2021 de la CCRA s'appuie sur des ratios budgétaires sains, qui permettent de se projeter, et ce même si les recettes fiscales (2,7 M€ soit + 0,9 %) et les dotations (859 000€ soit + 0,5 %) sont stables et perdent en lisibilité avec les récentes réformes (la CCRA ne maîtrise plus que 35 % de ses recettes fiscales, contre 95 % en 2020).

Les charges de fonctionnement sont contenues (- 7 % par rapport à 2020) même si les charges de personnels augmentent (+ 7%).



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale accompagne les bénéficiaires du RSA

Amélie GILLIERS et Martine FASQUELLE sont référentes RSA au Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq (CIAS). Toute l'année, elles accompagnent des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active de nos 15 communes, avec le soutien financier du Conseil Départemental du Pas-de-Calais.



Quel est le rôle du CIAS ?

« Chaque personne qui ouvre ses droits au Revenu de Solidarité Active (RSA) auprès du Département du Pas-de-Calais se voit attribuer un référent. Il peut s'agir d'un agent du CIAS mais aussi de Pôle emploi, de la Mission Locale, du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), de la Fabrique défi... »

Le CIAS accompagne les personnes dans leur projet professionnel. Mais d'abord, nous tâchons de lever les freins à l'emploi : problème de garde d'enfants, soucis de santé, absence de formation ou d'expérience professionnelle, manque de mobilité... Ainsi, en fonction de leurs difficultés, nous aidons les bénéficiaires à déposer un dossier à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), à déposer des demandes d'aides financières au permis de conduire, à suivre une formation... Nous les rencontrons tous les deux mois. Pendant les différents confinements, nous avons communiqué par téléphone mais le suivi s'est poursuivi sans interruption. »

Votre accompagnement va au-delà de la recherche d'emploi ?

« Nous proposons des rencontres collectives : des ateliers parents-enfants, les ateliers de Martine (cf. encart). Ainsi, nous travaillons sur l'estime de soi, la mobilité, l'accompagnement aux démarches dématérialisées, la gestion des situations autour de la parentalité... »

Vous travaillez avec de nombreux partenaires ?

« Nous nous rencontrons tous les mois. Nous échangeons sur les situations de chaque personne suivie. Nous travaillons aussi beaucoup avec les chantiers d'insertion du territoire : les Anges Gardins, Concept Insertion, les ADLC... dédiés aux bénéficiaires du RSA très éloignées de l'emploi. Grâce à ces contrats de six mois, renouvelables jusqu'à deux ans, elles remettent le pied à l'étrier. »

Quel est le bilan de l'année 2020 ?

« En 2020, une cinquantaine de sorties positives (accès à une formation ou à un emploi, orientation réussie) a été observée, sur 140 personnes suivies. C'est notre but : aider les gens à trouver un emploi. »

Martine FASQUELLE, Amélie GILLIERS
Référentes RSA

03 21 00 83 83

DES ATELIERS POUR LES ADULTES

Le CIAS propose également différents ateliers à destination des adultes (avec le soutien de la CAF) : cuisine, art floral, ateliers créatifs... ce sont les « ateliers de Martine ».

Ce lieu d'échanges et de rencontres, animé par Martine FASQUELLE, est principalement axé sur l'alimentation : de nombreux ateliers cuisine sont au menu toute l'année. Les participants sont actifs, ils choisissent eux-mêmes, en concertation avec Martine, les projets : les économies d'énergie, des ateliers socio-esthétiques, du jardinage... « *L'essentiel est de se retrouver et de partager des moments conviviaux ensemble* », détaille Martine FASQUELLE.

Tout a été organisé pour garder le lien, précieux, malgré la pandémie de Covid-19. L'impossibilité de se réunir a été particulièrement difficile : ces ateliers sont l'occasion de s'éloigner d'un quotidien parfois compliqué.

« Pour garder le lien pendant les confinements, deux recettes de cuisine ont été envoyées chaque semaine aux participantes, qui étaient invitées à envoyer des photos de leurs plats, ainsi que leurs astuces », précise Martine. Un magazine, La Gazette des ateliers de Martine, a vu le jour. Très heureuses d'avoir pu se retrouver cet été, les participantes comptent bien s'investir davantage encore.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous. Vous souhaitez y participer ? N'hésitez pas à contacter Martine FASQUELLE au 03 21 00 83 83.

Action sociale



Au collège d'Audruicq, les ambassadeurs santé ont organisé les Parcours du cœur

Avec l'aide de leurs enseignants, Mme CAUX et M. PRADES ; ainsi que Laura SAGOT, animatrice Vivons en Forme de la CCRA et Caroline AVART, animatrice du Point Info Jeunesse de la CCRA, 14 élèves sont devenus des ambassadeurs santé. Ce petit groupe de collégiens a concocté une série d'ateliers pour sensibiliser leurs camarades lors des Parcours du cœur. Mission réussie !

Le lundi 14 juin, les Parcours du cœur étaient organisés au collège d'Audruicq. L'idée : sensibiliser les élèves de 5e autour de différents ateliers : l'activité physique, l'alimentation, la prévention contre le tabac, les messages d'alerte, les gestes qui sauvent...

« On a dû réduire les ateliers en raison du contexte sanitaire », explique Laura, responsable du programme Vivons en Forme à la CCRA. Mais l'objectif a été atteint : maintenir un événement, dans le respect des règles sanitaires.

Noémie a préparé un questionnaire sur le sport ; Suzie, Clara et Timothé ont réfléchi à une exposition sur les aliments du petit-déjeuner...

M. Prades, enseignant d'EPS, explique l'origine du projet : « La CCRA nous sollicite depuis quelques temps pour nous aider à mettre en route des projets santé. C'est très riche humainement. Les élèves sont responsables de ce projet : ils sont libres dans leur choix. » Une réussite : 130 élèves de 5e ont pu profiter des recherches et du travail de leurs camarades.

Les Grandes Semaines de la Petite Enfance reportées

Prévues du 19 au 30 avril 2021, les animations des Grandes Semaines de la Petite Enfance ont été reprogrammées en raison de la situation sanitaire. Elles se dérouleront jusqu'au 25 octobre. Au programme : des ateliers, des jeux, des lectures, des spectacles et des rencontres pour les enfants de 0 à 6 ans et leur entourage.



À vos agendas

- Mercredi 25 août : « Bobâr à roulettes » avec la Note Bleue sur le marché d'Audruicq
- Mercredi 1^{er} sept. : Fête de la petite enfance à Zutkerque de 15h à 18h
- Mercredi 22 sept. : « Qui suis-je ? » à la salle des rencontres de Zutkerque à 9h30.
- Mercredi 22 sept. : « J'imagine mon goûter... » à la salle des fêtes de Polincove à 14h. Atelier cuisine pour les 2 à 6 ans, accompagnés d'un adulte.
- Jeudi 23 sept. : Atelier autour du papier et de la motricité avec la Cie Cirqu'ovent et Benoît SAISON à l'Écopôle alimentaire, à Vieille-Église, à 9h et 10h45.
- Lundi 25 octobre : « Môm'ent avec Papa : quel est mon super pouvoir ? » à la salle de rencontres de Zutkerque à 9h30. Défis sportifs pour les enfants de 3 à 6 ans et leurs papas.



Animations gratuites sur réservation au

03 21 00 83 83



+ 660 tonnes
de déchets produits en 2020
soit un coût supplémentaire de
122 000 €.



Réduire les déchets, c'est indispensable pour limiter la hausse de la redevance

La Communauté de Communes de la Région d'Audruicq a été contrainte de revaloriser la Redevance relative à l'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2021, à hauteur de 3,11 %. Explications avec Yves ENGRAND, Vice-Président de la CCRA en charge des déchets ménagers.

LES DÉCHETS DÉPOSÉS SUR VOTRE TROTTOIR OU À LA DÉCHÈTERIE AUGMENTENT !



« Le budget déchets ménagers de la CCRA est un budget annexe, c'est-à-dire qu'il est indépendant.

Et plus on jette, plus on paye », rappelle Yves ENGRAND. 70 % du montant de la redevance est directement lié au tonnage. En 2020, 660 tonnes de déchets supplémentaires ont été collectées par rapport à 2019, soit un surcoût de 122 000 €, sans compter ce qui a été déposé à la déchèterie.

LA QUALITÉ DU TRI

Un mauvais tri prive la CCRA de recettes engendrées par la revente des matériaux recyclés et de subventions. Ce qui entraîne un manque à gagner de 83 000 € !

L'AUGMENTATION DE LA TGAP (TAXE VERSÉE À L'ÉTAT)

L'État impose une taxe sur les activités polluantes : la TGAP. Chaque tonne de déchets déposée au centre d'enfouissement est taxée à hauteur de 30 € pour 2021. Cette taxe était de 18 € en 2020, elle sera de 40 € en 2022, 51 € en 2023, 58 € en 2024 et 65 € en 2025.

LA NOUVELLE USINE DU SEVADEC

Pour limiter les tonnages des déchets non recyclables, qui doivent partir en enfouissement, le SEVADEC a investi dans une usine : le pôle de valorisation des ordures ménagères résiduelles. Cette usine va permettre de réduire l'incidence de l'augmentation de la TGAP.

TROUVER DES ASTUCES POUR PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS.

« Le déchet qui coûte le moins cher est celui qu'on ne produit pas ! », rappelle Yves ENGRAND.

Ensemble, agissons pour limiter la production de déchets. Si nous ne parvenons pas, collectivement, à diminuer la quantité de déchets que nous produisons, la poursuite de ces hausses est inéluctable. Ensemble, relevons ce défi !

QUELQUES PISTES :

- Déposez vos encombrants dans les déchèteries d'Audruicq et Oye-Plage : elles sont accessibles gratuitement et cela permettra un meilleur tri et une meilleure valorisation des déchets qui y sont déposés.
- Achetez mieux, en évitant les « sur-emballages » ou sans emballage du tout lorsque cela est possible
- Compostez vos déchets verts sur votre terrain, notamment les tontes de gazon qui, dans un coin de la parcelle, vont disparaître sans rien faire ! Vous pouvez aussi opter pour l'achat d'une tondeuse « mulching » qui évite le stockage des tontes et qui nourrit le terrain.

SONDAGE :

Vous êtes intéressé(e) par un composteur individuel ou par la mise à disposition d'un broyeur de végétaux ? Faites-le nous savoir, nous verrons s'il y a un intérêt à équiper une partie des habitations ou à mettre à votre disposition du matériel.

TAXE OU REDEVANCE : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers, les collectivités territoriales ont le choix entre plusieurs dispositifs : la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Les élus de la CCRA ont décidé d'opter pour la redevance, système le plus juste : la redevance est fixée en fonction du nombre d'habitants au foyer, et donc en fonction de la quantité de déchets produits.

Ainsi, contrairement à la taxe qui est à régler avec les impôts fonciers, la redevance est à verser séparément. Un avis de la somme à payer est envoyé chaque année par courrier.

COMPARAISON DU COÛT DU SERVICE À L'HABITANT

Au niveau national : 118 € (chiffre 2018)

CCRA : 99,5 € (chiffre 2021)

LE NOUVEAU PÔLE DE VALORISATION DES DÉCHETS RÉSIDUELS (PVDR)

La collecte des déchets est assurée par Opale Environnement

La société Opale Environnement est chargée de la collecte des déchets dans les 15 communes de la CCRA. Interview d'Hélène GUY, directrice des opérations industrielles.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER OPALE ENVIRONNEMENT ?



« Opale Environnement est une filiale du groupe Séché (4600 salariés), dont le siège social est en Mayenne. Opale Environnement, implanté à Calais, emploie 70 salariés. Sur le territoire de la CCRA, nous collectons les ordures ménagères, le verre, les déchets verts et les fermentescibles, avant de les déposer au SEVADEC pour traitement. »

QUELLES ÉVOLUTIONS OBSERVEZ-VOUS SUR LA PRODUCTION DE DÉCHETS ?

« Les tonnages ont augmenté dans les 15 communes de la CCRA, comme sur l'ensemble de la France. Le tri est loin d'être respecté : souvent, nos opérateurs doivent refuser de collecter des bacs mal triés et ils ne sont pas bien reçus. Nous le rappelons : bien trier est essentiel. Nous remarquons aussi qu'il y a davantage d'habitants et donc de bacs à collecter : nous le voyons sur la durée des tournées de collecte. »

QUELLES SONT LES ERREURS DE TRI FRÉQUENTES ?

« Le polystyrène par exemple. Il doit être jeté dans la poubelle des ordures ménagères. Idem pour les masques : ils n'ont rien à faire dans le bac des recyclables. »

QUELS SONT LES AUTRES PROBLÈMES QUE RENCONTRENT LES AGENTS ?

« Les habitants ne sortent pas toujours leurs poubelles la veille. C'est pourtant nécessaire car les camions de collecte ne passent pas toujours à la même heure. Autre problème de taille : les automobilistes impatients. Les routes ne sont pas larges, nos agents n'ont pas le choix, ils doivent assurer leur sécurité. Ce travail n'est pas simple : nos agents sont dehors toute l'année pour collecter les déchets, un minimum de respect s'impose. N'oublions pas que le service a été maintenu à 100 % pendant la période covid malgré les risques sanitaires. »

VOUS COLLECTEZ ÉGALEMENT LE VERRE ET LES FERMENTESCIBLES (DÉCHETS DE REPAS ET DÉCHETS VERTS) EN PORTE À PORTE.

« Les habitants de la CCRA bénéficient d'un service complet : dans beaucoup de territoires, la collecte du verre n'a jamais, ou n'est plus, réalisée en porte à porte. Idem pour les déchets verts et les fermentescibles. Il est important de respecter les conditionnements et de prévoir un contenant adapté pour le verre par exemple. »

Les tonnages dans les 15





Au SEVADEC, des équipements performants pour valoriser les déchets

Créé en 2000, le Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calaisis (SEVADEC) traite plus de 100 000 tonnes de déchets par an issus des habitants de Grand Calais Terres et Mers, de la CCRA et de Pays d'Opale. Entretien avec Stéphen VANDENKOORNHUYSE, directeur adjoint du SEVADEC.

ont augmenté
communes

UN CENTRE DE TRI



« Le centre de tri des emballages ménagers a été mis en service en 2004. Près de 8000 tonnes de déchets, déposés dans les poubelles des recyclables, arrivent chaque année au centre de tri. Le centre de tri a été modernisé en 2012, pour améliorer le tri et les conditions de travail des agents.

« Nos machines trient, nos 17 opérateurs effectuent un tri complémentaire. En moyenne, 16 % d'erreurs de tri sont constatées. »

Les principales erreurs de tri sont :

« *Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (D3E), les bâches et piscines en plastique, les textiles, les pièces auto, les masques, les gants et les mouchoirs ne doivent jamais être déposés dans la poubelle des recyclables.* »

Ce mauvais tri engendre des arrêts des machines, des pannes, des casses, du retard dans le traitement des emballages. De ce fait, cela entraîne des coûts supplémentaires, y compris pour le citoyen.

NOUVEAU : UN PÔLE DE VALORISATION DES DÉCHETS RÉSIDUELS (PVDR)

Cette nouvelle usine est mise en service depuis le 1^{er} mars 2021. Elle devrait être opérationnelle et tourner à plein régime fin 2021. Elle accueillera les déchets non recyclables, ceux qui partent actuellement en centre d'enfouissement. L'objectif : valoriser 80 % de ces déchets.

Ce nouveau pôle produira du gaz « vert » qui sera injecté dans le réseau de GRDF.

Il produira également un Combustible Solide de Récupération (CSR) destiné aux cimenteries et aux chaufferies pour se substituer aux énergies fossiles (gaz, charbon...)

« Ce nouvel équipement était plus que nécessaire. En effet, afin de suivre les recommandations de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, les centres d'enfouissement se doivent de réduire au maximum les déchets enfouis (50 % d'ici 2025). »





UNE USINE DE BIOMÉTHANISATION

« L'usine de biométhanisation, opérationnelle depuis 2007, tourne à son rythme de croisière. Elle traite entre 25 à 26 000 tonnes de déchets par an (résidus alimentaires, marc de café, déchets verts...) »

Ces déchets permettent de produire du biogaz, utilisé pour produire de l'électricité revendue à Enedis (environ 5000 kilowatts par an) mais également de la chaleur (vapeur, air et eau chaude) dont une partie est autoconsommée pour faire fonctionner l'usine. C'est ce qu'on appelle « les énergies vertes ».

Cette usine produit également 5000 à 6000 tonnes de compost par an, valorisé en milieu agricole. Ce qui permet de diminuer d'autant le recours aux engrais chimiques. Des distributions gratuites sont proposées chaque année aux particuliers (hors période COVID).

Attention, ne mettez pas de sac plastique dans votre bac de biodéchets. Utilisez de l'essuie-tout ou vos journaux, revues et magazines pour maintenir votre bac propre.

HUIT DÉCHÈTERIES

« Le SEVADEC dispose de 8 déchèteries couvertes situées à Audruicq, Oye-Plage, Calais (Epinal), Calais (Monod), Peuplingues, Guînes, Licques et Louches. Le maillage de 8 déchèteries permet d'offrir ce service à moins de 10 minutes de chaque foyer.

Plus de 33 000 tonnes de déchets ont été collectés l'an dernier, dont :

- 4114 tonnes à Audruicq (plus de 30 000 passages)
- 2396 tonnes à Oye-Plage (plus de 16 000 passages)

L'accès aux déchèteries est gratuit, sur présentation d'un badge. La demande peut s'effectuer via le site internet www.sevadec.fr avec comme pièces justificatives : carte d'identité, carte grise ou justificatif de domicile. Le badge est à récupérer au pôle administratif du SEVADEC situé au 583 rue Jacques Monod à Calais.

BIEN TRIER, C'EST FAIRE DES ÉCONOMIES !

« Moins les déchets sont triés à la source, plus le traitement de ces déchets est cher », rappelle le directeur adjoint du SEVADEC. D'où l'intérêt de bien trier : envoyer les déchets vers les bonnes filières, et donc trier un maximum à la source permet de dépenser moins.

Aujourd'hui, il en coûte 100 € HT à la tonne enfouie, demain ce sera 165 € HT, voire plus encore. Sans compter la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), régie à l'État, qui ne cesse d'augmenter.

« Nos investissements permettent de limiter la hausse des prix du traitement des déchets ».

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS POUR LIMITER LES QUANTITÉS DE DÉCHETS

DÉCHETS VERTS :

- déposez les tontes de gazon dans un coin de votre terrain, ils vont s'éliminer tout seuls !
- ou optez pour une tondeuse « mulching », c'est tout aussi bien pour votre pelouse
- privilégiez le dépôt des tailles de haies et d'arbres en déchèterie
- pensez à composter vos déchets de repas quand cela est possible

EMBALLAGES :

- achetez mieux en évitant les produits « sur-emballés »
- n'hésitez pas à consommer l'eau du robinet, elle est d'excellente qualité et coûte 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille

LE VERRE :

- utilisez la consigne lorsque cela est possible



LA MAISON DANS LA DUNE
ET LES ANIMATRICES

Maison dans la dune : top départ des travaux cette année

Depuis de nombreuses années, la Maison dans la dune est un lieu d'information pour les touristes. Située au cœur de la réserve naturelle du platier d'Oye, elle est une véritable porte d'entrée touristique du territoire, définie comme telle dans le schéma de développement touristique de la CCRA. Des travaux pour améliorer les conditions d'accueil vont débuter en 2021.

LA MAISON DANS LA DUNE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

La Maison dans la dune a besoin d'un coup de neuf afin d'offrir des conditions d'accueil de qualité. L'accueil y est assuré par le Comité de Promotion Économique et Touristique Intercommunal (CPETI). L'ambition du projet est aussi de permettre à Eden 62 et aux Guides nature d'accueillir davantage de groupes pour des visites guidées et des activités pédagogiques scolaires et extrascolaires.

Lors du conseil communautaire du 13 avril 2021, les élus ont adopté à l'unanimité le projet préparé au sein de la Commission Développement économique. Le budget prévisionnel des travaux s'élève à 558 800 € hors taxes. Des financements sont sollicités auprès de l'État, de la Région et du Département.

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Au menu des travaux : la mise aux normes en matière de sécurité incendie et d'accessibilité, l'isolation des bâtiments, la réfection des menuiseries extérieures, la rénovation du bloc sanitaires publics.

Pour ce faire, un appel d'offres à destination des entreprises a été lancé ; tandis qu'une partie du second œuvre sera confiée à un chantier d'insertion. Les travaux débiteront après la saison estivale.

La CCRA finance en partie la surveillance de la plage en période estivale

LES SURVEILLANTS
DE LA PLAGE



La plage des Escardines, à Oye-Plage, est l'un des principaux atouts touristiques du territoire communautaire. Barboter en toute sécurité, sous l'œil attentif de professionnels, c'est possible du 1^{er} juillet au 31 août.

Cinq nageurs sauveteurs de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) sont recrutés par la commune d'Oye-Plage pour les mois de juillet et août. Le conseil communautaire du 13 avril 2021 a décidé de renouveler le soutien accordé à la commune pour la surveillance de la plage par le biais d'un fonds de concours (à hauteur de 50 % des dépenses engagées par la commune).

Accident, malaise, piqure de vives ou de méduses, enfant perdu... Si la plage est un lieu de détente, elle peut aussi être source de dangers. En plus du défibrillateur, de la trousse de secours d'urgence, des planches et des bouées de sauvetage, les nageurs sauveteurs disposent aussi de masques et de visières, en raison du COVID-19. La surveillance est assurée sur une bande de 300 m de large au pied de l'escalier, chaque jour de 13h30 à 18h.

DES PANNEAUX DE SENSIBILISATION SUR LA PLAGE

Le cordon dunaire est fragile. Pour sensibiliser les promeneurs et éviter le piétinement de la dune, la CCRA a disposé des panneaux sur la plage des Escardines à Oye-Plage : sur les escaliers qui permettent d'accéder à la plage mais aussi sur les poteaux des casiers à vent.



Des chemins pour découvrir l'histoire et les légendes de nos villages

La CCRA a balisé et assure l'entretien de huit chemins de randonnée, à parcourir à pied ou à vélo. Le balisage est actuellement mis à jour tandis que de nombreuses animations sont proposées avec le CPETI et les associations de randonneurs. Il n'est pas rare aussi de croiser des poussettes... le Relais Petite Enfance propose des « randos poussettes » aux assistantes maternelles et aux bambins qu'ils gardent. Laurence MARICHEZ, animatrice patrimoine à la CCRA vous emmène découvrir les secrets de nos sentiers. Suivez le guide, la marche et le vélo, c'est bon pour la santé !

LA DAME BLANCHE DES CLOCHERS À OFFEKERQUE (4 KM)

Nous voilà au pont d'Offekerque. « Ce petit sentier de randonnée pédestre de 4 km est idéal pour les familles avec enfants, explique Laurence. // borde la rivière d'Oye et traverse la plaine wateringuée. Vous pourrez admirer le moulin blanc. » Le nom de « Dame Blanche » ou d'« Effraie des clochers » a été donné à la chouette effraie, symbole de la commune d'Offekerque, que l'on retrouve sur son blason. Elle est née d'une légende : celle d'une jardinière tellement avare et vaniteuse qu'elle fut transformée en oiseau de mauvais augure par un mendiant. Crainte par les hommes et les animaux, couverte de plumes et affublée d'un bec crochu, elle devait sortir la nuit pour chercher de la nourriture.

LE SENTIER DU MARAIS À NORTKERQUE (10 KM)

Ici, vous pouvez emmener votre VTT : le sentier est à pratique mixte (pédestre et vélo). « Ce circuit de 10 km se parcourt facilement ». Vous croiserez deux gentilhommières, qui témoignent d'un passé aristocratique, construites au XVII^e et XVIII^e Siècles. Vous pourrez admirer une très belle église, dont le clocher est de style Art déco. Plus loin, rendez-vous devant l'Arc de triomphe de l'ancien presbytère, construit en 1754. Une multitude de paysages s'offre à vous : l'entrée du village, boisé, laisse place au canal, qui est un ancien marais. Vous longerez le canal de Calais avant d'entrer dans un territoire où se pratique la chasse à la hutte, à travers champs.

LE SENTIER DE LA DAME AUX LOUPS À ZUTKERQUE (14 KM)

Il prend sa source au centre de Zutkerque : le sentier de difficulté moyenne, est également ouvert aux marcheurs et aux cyclistes. Deux variantes de 7 km sont proposées, au départ de la place de l'église de Polincove et de la place de la mairie de Zutkerque. Vous admirerez un secteur bocager, des haies et des anciens prés vergers : autrefois, la culture d'arbres fruitiers était légion. Ce sentier est le coup de cœur de Laurence : « Le paysage est intime, plein de charme. Le secteur est bocager mais aussi au cœur des collines d'Artois. On passe le long de la Hem, c'est bucolique. »

LE SENTIER DU FANTÔME DE L'AA À RUMINGHEM (16 KM)

Passons aux choses sérieuses : il faut être un bon marcheur pour parcourir ce sentier au départ de Rumingham ! Il est aussi possible de pédaler.

Vous découvrirez les maisons rurales en briques jaunes ou rouges de Rumingham, l'église Saint-Martin, la villa Rustica et sa tour carrée de l'époque médiévale, une ancienne ferme fortifiée avec sa tour cylindrique et ses douves.

Variante : vous pouvez faire le tour du cimetière chinois (3,5 km). Ces travailleurs chinois étaient engagés dans l'armée britannique lors de la guerre 1914-18 : ils déchargeaient les caisses de munitions des bateaux pour les charger dans les wagons, vers Notre Dame de Lorette et les lieux de combats.

MAIS QUI EST LA DAME AUX LOUPS ?

Marie-Cécile de Lauréthan, Baronne de Draëck, dont vous pouvez encore admirer le château. A l'époque de la Révolution, elle a débarrassé la région des loups en pratiquant la chasse à courre. C'est ce qui la sauva des révolutionnaires qui traquaient les aristocrates : elle a été protégée par les habitants.

MAIS D'OÙ VIENT LE NOM DE CE SENTIER ?

D'une légende ! « Au Moyen-âge, la fille d'un châtelain riche et puissant était belle, riche mais hautaine : elle refusait tous les prétendants. Lors d'une joute, elle tombe sous le charme du chevalier blanc d'Allemagne. Le jour des noces, il se révèle être le prince des ténèbres. Il l'entoure de flammes, la conduit en haut de la tour du château et la précipite dans le vide. Depuis ce jour, des témoins disent l'avoir vu hanter le canal de l'Aa en aidant les jeunes cavaliers à traverser le canal. »



L'ANSÉRIENNE À OYE-PLAGE (16 KM)

Rendez-vous sur le littoral pour cette randonnée pédestre à la difficulté moyenne, au départ de la mairie d'Oye-Plage.

Vous parcourrez la plaine maritime, entre bas champs et dunes, sur ce sentier situé près de la réserve naturelle du Platier d'Oye. « *Ce sentier très plat donne accès à la plage, qui s'étend à perte de vue. Mais attention, mieux vaut l'éviter en période de grand vent !* », conseille Laurence.

Vous passerez près de la tour penchée, ancien blockhaus construit par les prisonniers russes, mais aussi près de l'église Saint Médard avec son clocher en forme de terrasse.

LE SENTIER D'AUDRUICQ (10 KM) ET LE SENTIER DU PONT JONNART (2 KM)

Départ est donné à l'entrée du parc du château, à la mairie. Découvrez la ville d'Audruicq et ses bâtiments remarquables : le château en briques blondes, flanqué d'une haute tourelle du XVIII^e siècle, l'église Saint Martin.

LE SENTIER DU PAYS DE LANGLE (8 KM)/ AUTOUR D'HENNUIN (5 KM) /BALADE AU PAYS DES WATERINGUES (2,5 KM) À SAINTE-MARIE-KERQUE

Rendez-vous au pont mobile d'Hennuin, au cœur d'un réseau hydraulique qui témoigne de l'ingéniosité des hommes de ce pays pour gagner des terres sur la mer. Ici se rencontrent plusieurs voies d'eau : la rivière du Meullestroom ou « la rivière aux moulins » datant du XII^e siècle puis le canal de Calais et l'ancienne digue du canal du Mardick.

LE PLATIER D'OYE

Le Platier d'Oye, qui veut dire « terrain plat », est un polder formé par des bans sableux depuis le XVII^e Siècle. Plus de 400 hectares ont été classés en réserve naturelle en 1987. Le platier d'Oye, avec ses dunes blanches ou arbustives, son estran, ses prés salés, en font une mosaïque de milieux naturels propice à attirer une faune et une flore nombreuse.



Pour plus d'informations

rendez-vous sur notre site internet :

www.ccra.fr / Découvrir / Les chemins de randonnée

et sur le site du CPETI, qui met des cartes à votre disposition : www.tourismeaudruicq-oyeplage.fr

L'ÎLOT D'HENNUIN

Au retour, vous passerez à proximité de l'îlot boisé d'Hennuin. Un jeu d'orientation avec des balises à poinçonner vous permettra de découvrir ce site naturel.



Transport de denrées alimentaires : la CCRA épaula les associations caritatives

Chaque jour, Lionel TEITEN, agent du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Région d'Audruicq, parcourt les routes. Il est chargé du transport des denrées alimentaires et les bénévoles des associations comptent sur lui. Nous l'avons accompagné, une matinée de juin. Reportage.

Il est 7h30, Lionel apparaît au volant de sa camionnette frigorifique. Ce jour-là, direction Dunkerque, à l'entrepôt départemental des Restos du cœur. De bon matin, il charge des centaines de produits de première nécessité : boîtes de conserve, fruits, briques de lait, pâtes, produits pour bébé, pommes de terre, produits d'hygiène... Avant de reprendre le volant. « *Le lundi, je viens ici avant de faire la distribution dans les locaux des Restos du cœur d'Audruicq et d'Oye-Plage* », précise Lionel.

Premier arrêt : les Restos du Cœur d'Audruicq, près de la piscine intercommunale. Jean-Jacques SOLTYSIAK, bénévole depuis 17 ans, attend Lionel avec impatience. « *Nous accompagnons une trentaine de familles qui vivent à Audruicq et ses alentours* », détaille le président de l'association. Qui en profite pour appeler aux bonnes volontés : « *Nous recrutons des bénévoles, nous sommes actuellement sept, ce n'est pas assez* », tout en déchargeant les denrées. Celles-ci ne resteront pas longtemps dans les locaux : elles seront distribuées dans la foulée, à 10h chaque lundi pendant la campagne d'été.

À Oye-Plage, même constat qu'à Audruicq : « *Nous aidons les familles nombreuses mais aussi de plus en plus de personnes seules* », explique Christine GROYSILLIER, responsable adjointe des Restos à Oye-Plage. Ici comme ailleurs, les bénévoles ne sont pas assez nombreux.

Pour Lionel, il est déjà temps de reprendre la route. il transporte également des denrées pour les CCAS, l'association du Brédenarde, Saint-Vincent-de-Paul et l'AEC (Aide et entraide du Calais). Toutes viennent en aide aux habitants les plus fragiles de notre territoire.



DENRÉES DONNÉES
AUX RESTOS DU COEUR

Déchets ménagers

TRI DES BOUCHONS AVEC
HANDI BOUCHONS



Vos bouchons en plastique aident les personnes handicapées

Quand vous jetez une bouteille d'eau, pensez à mettre de côté le bouchon... L'association Handi Bouchons collecte, trie et envoie en recyclage ces millions de bouchons en plastique. Avec l'argent récupéré, elle soutient des personnes handicapées. Un habitant d'Audruicq a ainsi pu recevoir un fauteuil roulant.

L'association Handi bouchons, avec la participation du CCAS d'Audruicq, a remis un chèque de 560 € à un Audruicquois pour l'achat d'un fauteuil roulant.

« Nous récupérons les bouchons dans les écoles, les mairies, les grandes surfaces mais aussi par des particuliers », détaille Philippe PRUVOST, Président de l'association installée à Blendecques dans l'Audomarois. Quatre à cinq bénévoles collectent et trient les bouchons, toute l'année.

« On trie entre 15 et 20 tonnes de bouchons par an, ce qui représente deux camions », précise le président. Ce plastique recyclé est transformé en palettes ou en micro-granulés, « pour être transformé en pare-chocs de voiture par exemple ».

Le plastique est revendu actuellement 150 € la tonne. « En retirant le transport, nous récoltons 1500 € par camion. Avec cette somme, nous soutenons les personnes handicapées, nous avons par exemple fait un don de 500 € à une dame pour sa fille handicapée. Nous avons aussi remis 400 € à l'Institut Médico-Educatif de Longuenesse : deux classes viennent régulièrement trier les bouchons avec nous », explique Philippe PRUVOST.

Des points de collecte sont à disposition dans les collèges d'Audruicq et d'Oye-Plage. Vous pouvez aussi déposer vos bouchons à la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, 66 place du Général de Gaulle à Audruicq. Un agent des services techniques de la CCRA se rend régulièrement à Blendecques pour y déposer les bouchons, en attente d'une seconde vie.

Les lingettes, c'est à la poubelle, jamais dans les toilettes !

Crise sanitaire oblige, l'utilisation des lingettes est de plus en plus importante. Elles doivent impérativement être jetées à la poubelle. Voici pourquoi.

Qu'elles soient pour les bébés, pour les mains ou pour la maison, les lingettes (même biodégradables) ne se désagrègent pas assez vite dans l'eau. Résultat : elles bouchent les canalisations. Les agents du service assainissement sont donc contraints, de plus en plus souvent, de déboucher les canalisations d'eaux usées.

LES WC NE SONT PAS DES POUBELLES !

Les lingettes peuvent aussi être la cause de problèmes dans les stations d'épuration : dysfonctionnement des pompes, voire même casse. Ces réparations ont donc un impact sur le prix de la facture.

Ainsi, les lingettes doivent être jetées avec les ordures ménagères, dans des sacs fermés comme les gants et les masques.



LES LINGETTES BOUCHENT
LES ÉVACUATIONS



8 SEPT
Nortkerque
salle des fêtes
19h Tout public

Théâtre
burlesque
par la
Cie Articho

Entrée gratuite
sur réservation au
03 21 00 83 83
serviceculturel@ccra.fr

The DROLATIQUE MAGICAL Show



www.ccra.fr   Saison culturelle intercommunale 2021

Pas-de-Calais
 Le Département